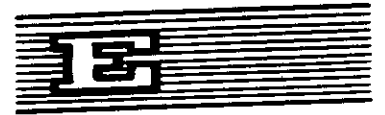




**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**



Distr. : GENERALE

E/ECA/CM.17/6  
30 avril 1991

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Douzième réunion du Comité technique  
préparatoire plénier

Addis-Abeba (Ethiopie)  
29 avril - 7 mai 1991

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Vingt-sixième session de la Commission/  
dix-septième réunion de la Conférence  
des ministres

Addis-Abeba (Ethiopie)  
9 - 13 mai 1991

**PREPARATION DE LA TROISIEME CONFERENCE AFRICAINE  
SUR LA POPULATION**

Note du secrétariat

## I. HISTORIQUE

1. La troisième Conférence africaine sur la population qu'il est proposé d'organiser fait suite aux deux conférences régionales sur la population tenues en 1971 et en 1982 à Accra et à Arusha respectivement.
2. La première Conférence africaine sur la population a été organisée à un moment où les gouvernements africains considéraient encore les facteurs démographiques comme exogènes et non endogènes par rapport au processus de développement. Les objectifs de la Conférence étaient de
  - a) sensibiliser aux problèmes et éventualités en ce qui concerne la situation démographique africaine; et b) préparer les gouvernements et les populations à faire face aux problèmes de développement de la région.
3. Ont assisté à cette conférence environ 400 experts (y compris les représentants de 32 Etats membres de la CEA) qui avaient débattu plusieurs thèmes importants sur la population africaine, à savoir:
  - a) Situation, tendances et perspectives démographiques;
  - b) Collecte de données démographiques/analyse, formation et recherche;
  - c) Application de la démographie au développement socio-économique par secteur de population;
  - d) Monographies de pays sur la corrélation entre la population et le développement;
  - e) Politiques et programmes en matière de population;
  - f) Il y a eu des séances spéciales sur les méthodes de projections démographiques, l'évaluation des techniques de planification familiale, les méthodes d'analyse de données erronées, les méthodes de calcul de statistiques de la main-d'oeuvre et le traitement de données.
4. Il est alors devenu clair que la région s'attaquait à ses problèmes démographiques urgents. La Conférence a mis en relief la corrélation étroite entre les tendances démographiques et les efforts de développement socio-économique dans la région; et a souligné la nécessité de former le personnel dans les pays pour la collecte de données démographiques de base, l'analyse de ces données et l'utilisation des résultats dans le processus de planification.
5. La deuxième Conférence africaine sur la population a été organisée du 9 au 13 janvier 1984 par la CEA, en coopération avec le Gouvernement tanzanien et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) dans le cadre de la préparation au niveau africain de la Conférence internationale sur la population (CIP) tenue à Mexico en août 1984. Ont participé à cette Conférence des représentants de 44 Etats membres de la CEA ainsi que des observateurs de plusieurs institutions spécialisées des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales.
6. La Conférence a examiné les conclusions et recommandations de la première Conférence et a débattu les points suivants:
  - a) La situation démographique régionale et ses tendances futures;

- b) La corrélation entre population et développement;
- c) Population et espace;
- d) Stratégies/programmes en matière de santé de, bien-être et de planification de la famille;
- e) Evolution du rôle des femmes dans le processus de développement;
- f) Coopération technique/assistance financière;
- g) Etat d'avancement des préparatifs de la Conférence internationale sur la population.

Des déclarations de pays ont également été présentées. La Conférence s'est terminée par l'adoption du Programme d'action de Kilimandjaro concernant la population africaine et le développement autonome.

8. La troisième Conférence africaine sur la population doit avoir lieu à un moment où des progrès considérables ont été accomplis dans la région dans les domaines de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation des données pour l'élaboration de plans et de politiques de développement. Les Etats membres de la CEA sont de plus en plus préoccupés par la mise en oeuvre des recommandations du Programme d'action de Kilimandjaro, en tant que partie intégrante de leurs stratégies globales de développement.

9. La réunion de cette Conférence constituera, comme par le passé une contribution importante à la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994 et a été décidée à la première session du Comité préparatoire de la Conférence internationale tenue à New York du 4 au 8 mars 1991.

10. Le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population de 1994 a invité les commissions régionales à convoquer, dès que possible, des réunions ou conférences régionales pour examiner l'expérience acquise en matière de politiques et de programmes démographiques dans leurs régions, en tenant compte des relations entre ces politiques et programmes et les questions de développement et proposer des actions futures, dans le cadre de leur contribution aux activités préparatoires de la Conférence. Il a également décidé que la Conférence de 1994 serait précédée de la convocation de six réunions de groupes d'experts devant être financées par les gouvernements respectifs qui ont accepté d'accueillir ces réunions. Ces différentes réunions porteront respectivement sur les questions ci-après:

- a) Politiques et programmes en matière de population;
- b) Population, développement et environnement;
- c) Changements dans la répartition de la population;
- d) Rôle et condition de la femme et dynamique de la population;
- e) Planification familiale, santé et bien-être de la famille.

11. Le Comité préparatoire de la Conférence de 1994 a proposé le thème global suivant: "Population, croissance économique durable et développement soutenu". Ayant à l'esprit le fait que le thème en 1984 à Arusha était "population et développement autosuffisant", la Division de la population de la CEA est en train d'élaborer des propositions à soumettre à l'examen du Comité préparatoire devant être mis sur pied pour la troisième Conférence africaine sur la population.

12. La Conférence des ministres de la CEA pourrait souhaiter connaître l'état d'avance des préparatifs pour la Conférence africaine sur la population et donner au secrétariat, si nécessaire, des directives pour la poursuite des préparatifs de cette importante réunion.

## II ORGANISATION DE LA CONFERENCE

### A. Thème et projet d'ordre du jour

13. Il est proposé d'établir, avec effet immédiat, un comité préparatoire pour la Conférence africaine sur la population ayant pour mandat, entre autres, de proposer un thème et un projet d'ordre du jour pour la Conférence. A la différence des conférences passées, on s'est aperçu qu'il existe maintenant dans les institutions régionales africaines davantage d'experts africains à qui il peut être fait appel pour le travail préparatoire. Le Secrétaire exécutif de la CEA a entrepris des consultations informelles avec le FNUAP et d'autres institutions africaines en vue de mettre officiellement sur pied ce comité préparatoire.

14. Il est proposé que le comité préparatoire se compose d'un représentant de chacune des institutions suivantes: Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), Régional Institute for Population Studies (RIPS), Centre d'études et de recherche en population et développement (CERPOD), Union for African Population Studies, Organisation de l'unité africaine (OUA) et Banque africaine de développement (BAD). Un représentant de la Division de la population de l'ONU sera invité à participer afin d'assurer la liaison dans le cadre des préparatifs de la Conférence de 1994. Le FNUAP a fait part de sa volonté de coopérer à l'organisation de la troisième Conférence africaine sur la population. S'il a été proposé que le Comité préparatoire soit ainsi composé, c'est principalement dans le souci de réduire les coûts qu'entraînerait l'utilisation des spécialistes nécessaires.

15. La première réunion du Comité préparatoire portera sur le choix du thème de la Conférence, l'ordre du jour provisoire, la liste des documents à rédiger, la liste des consultants à engager et le calendrier des activités préparatoires. Le FNUAP suggère vivement que cette réunion se tienne à Dakar (Sénégal) de manière à faciliter les discussions avec le pays devant accueillir la Conférence.

16. La deuxième réunion pourrait se tenir au siège de la CEA à l'occasion de la septième session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains au cours du premier trimestre de 1992. Elle offrira au Comité préparatoire l'occasion d'examiner les projets de documents et de faire des propositions sur les préparatifs de la Conférence et ses conséquences pour la Conférence internationale.

### B. Date et calendrier

17. Le Secrétaire général de la Conférence de 1994 (le Directeur exécutif du FNUAP) a recommandé qu'on tienne dûment compte des résultats des consultations régionales et qu'ils soient utilisés pour à la Conférence tout comme les rapports des réunions d'experts. En conséquence, il

est impératif que la Conférence soit convoquée en 1992, probablement durant le dernier trimestre mais pas après, afin que son rapport puisse être soumis à tous les organes concernés.

18. Il est proposé de convoquer la Conférence au niveau ministériel. En fonction de l'ordre du jour arrêté, la Conférence pourrait durer six jours ouvrables de manière à achever ses travaux. Le projet de rapport sera examiné et adopté, en plénière, par les ministres après un débat général. La réunion des ministres sera précédée d'une réunion d'un Comité d'experts plénier, lequel pourrait souhaiter créer deux ou trois groupes de travail selon les questions à examiner. Tous les débats seront publics à moins que de la Conférence en décide autrement.

19. La date de la Conférence sera fixée par le secrétariat en consultation avec le pays hôte et le FNUAP.

### C. Documentation

#### 1. Documents des pays

20. Les gouvernements seront invités, comme à Arusha, à préparer des déclarations sur les expériences des pays dans les domaines ayant un rapport avec la population. La structure et la présentation de ces déclarations seront déterminées par le Comité préparatoire.

#### 2. Documents de travail

21. Ce sont les principaux documents qui seront examinés par le Comité technique plénier et les ministres (en 1992). Ils seront établis par le secrétariat, les membres du Comité préparatoire et des consultants.

#### 3. Documents de base

22. Ils porteront sur les données analytiques et d'autres questions ayant trait à l'ordre du jour de la Conférence mais ne feront pas l'objet de discussions. Il pourrait être permis ou demandé aux observateurs de présenter ces documents.

#### 4. Documentation, expositions, démonstrations etc.

23. En fonction des ressources disponibles et de la participation des organes d'information, divers documents d'information (par exemple pochettes de presse, affiches, démonstrations de bases de données, projections de films) pourraient être organisés sur le lieu de la Conférence. Une couverture adéquate des médias devra être assurée et ses incidences financières étudiées.

### D. Services de secrétariat

24. Le secrétariat de la CEA sera responsable de l'organisation et du service de la Conférence ainsi que du travail préparatoire. Il adressera les invitations aux Etats membres et aux observateurs selon les règles et procédures du Conseil économique et social. Il mettra au point le rapport de la Conférence, ainsi que les résolutions et d'autres instruments. Il faudra renforcer ses moyens et obtenir l'assistance du pays hôte au cas où la Conférence se tiendrait hors du siège de la CEA.

### E. Budget

25. L'annexe à la présente note contient un projet de budget indiquant les dépenses prévues aux quelles le secrétariat devra faire face pour les activités qu'il va mener jusqu'à la mise au point du rapport et la fin des travaux de la Conférence.

26. Les questions financières liées à la Conférence internationale sur la population ont été examinées au niveau du Comité préparatoire. La question du financement des consultations régionales a été abordée par certaines délégations. Cependant, dans l'établissement du coût global de la Conférence internationale de 1994 on n'a pas tenu compte du coût des consultations régionales. En outre, après des consultations informelles avec le FNUAP, il est apparu que cette fois le Fonds n'était pas en mesure de s'engager à appuyer la Conférence africaine sur la population ou de recevoir un descriptif de projet pour examen. Il a été proposé que le budget de cette Conférence soit préparé et soumis au Conseil économique et social pour un nouvel examen et pour avis. Comme le travail préparatoire ne peut, à ce stade, être ajourné compte tenu du court délai avant la date prévue de la Conférence, il a également été proposé que certaines ressources du budget ordinaire soient utilisées pour les frais de voyage des fonctionnaires du secrétariat devant assurer le service des séances du Comité préparatoire.

### III. CONCLUSION

27. La Conférence des ministres pourrait souhaiter examiner les propositions mentionnées plus haut, donner des instructions et transmettre le budget de la Conférence au Conseil économique et social pour examen et avis sur les sources de financement.

Annexe

TROISIEME CONFERENCE AFRICAINE SUR LA POPULATION  
COUT ESTIMATIF

		Honoraires	Billets	Per diem	Total
11.01	Consultants 6 consultants 1 fonctionnaire de New York	30 000	9 000 2 100	5 550 800	44 550 2 900 47 450
11.02	Personnel d'appui administratif 6 interprètes (2A, 2F, 2Ar)	9 015	4 800	5 550	19 365
	Secrétariat de la CEA				
	Secrétaire exécutif		3 112	1 545	4 657
	Assistant personnel du Secrétaire exécutif		1 515	1 188	2 703
	Directeur de la Division de la population		1 515	1 188	2 703
	4 conseillers régionaux		3 030	2 376	5 406
	2 administrateurs de la Division de la population		6 060	4 752	10 812
	Assistante administrative		1 515	1 188	2 703
	Chef de la Section des services de Conférence		1 515	1 188	2 703
	2 traducteur		7 575	5 940	13 515
	4 secrétaires francophones		6 060	4 752	10 812
	2 secrétaires anglophones		3 030	2 376	5 406
	2 secrétaires arabophones		3 030	2 376	5 406
	1 fonctionnaire de l'information		1 515	1 188	2 703
	1 fonctionnaire d'ambassade		1 515	1 188	2 703
					72 232
52.00	Frais d'établissement du rapport et d'impression (y compris le transport des documents)				25 000
53.00	Divers (articles de bureau)				5 000
	Inflation (10%)				16 905
	TOTAL GENERAL				185 95

## BUDGET DU COMITE PREPARATOIRE

Prévu à Dakar (mai 1991)

	Billets	Per diem	Total
Chef de la Division de la population	1 516	660	2 176
Coordonnateur	1 516	660	2 176
			4 352
1 fonctionnaire de la section des services de conférence	1 516	528	2 044
			6 396